



Lions International

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR



**4-5
DÉCEMBRE
2026**

MODE OPÉRATOIRE DE L'OPÉRATION "CADDITHON 2026"

4 ET 5 DÉCEMBRE 2026



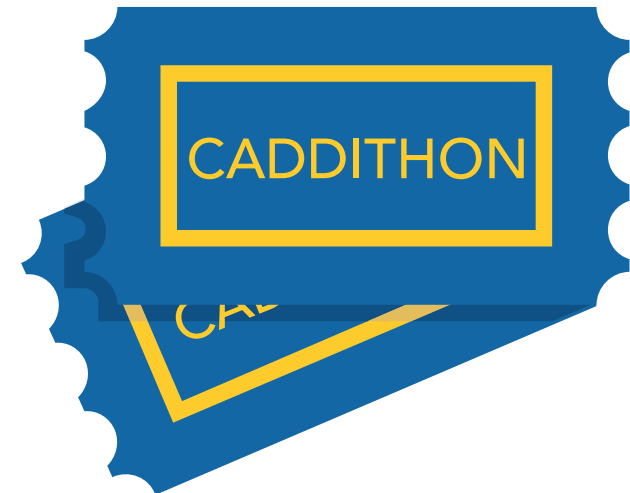
CADDITHON : QU' EST-CE QUE C'EST ?

Le CADDITHON est une tombola solidaire organisée avec le concours d'une galerie marchande, d'un centre commercial ou d'une grande enseigne. Créée par et pour les Lions Clubs, cette opération vise à mobiliser le public autour d'une tombola au profit du Téléthon.

Le principe est simple : un caddie est rempli de produits divers et sert de lot à gagner par tirage au sort. Les participants achètent des tickets pour tenter leur chance et soutenir la recherche.

Pour susciter plus d'intérêt, le Caddithon peut être thématisé selon le public ou les partenaires :

- produits gastronomiques, locaux ou régionaux,
- de loisirs ou sportifs,
- jeux éducatifs,
- horticoles...



Pour toute précision, vous pouvez joindre votre délégué Téléthon Lions pour ce projet (*liste des contacts en dernière page*).

COMMENT FAIRE ?

PROSPECTER

Démarcher en priorité les coordonnées des responsables de grandes surfaces ou de commerces de galeries marchandes : relations personnelles ou ayant déjà participé à diverses animations du club (lots, ventes sur parking, Banque alimentaire...).

Préparer son entretien, être clair, précis, concis.



Pensez-y : L'AFM a un partenariat avec les magasins Carrefour, qui auront plaisir à vous accueillir.

L'animation peut avoir lieu avant ou après le Téléthon et ce tout au long de l'année.

Contactez le responsable du magasin pour présenter le projet et obtenir l'autorisation d'organiser l'animation dans le cadre du Téléthon.

Obtenir si possible de sa part que les produits soient totalement (ou à défaut partiellement) offerts par le magasin, en insistant sur l'aspect « valorisation » de son enseigne auprès de sa clientèle.

Demander la possibilité d'afficher à l'avance votre animation et d'obtenir un soutien par des messages diffusés dans le magasin le jour de l'opération.

En fonction de la contribution du magasin et de la possibilité d'obtenir plusieurs lots de produits, établir le nombre de tirages au sort.

COMMENT FAIRE ? S'ORGANISER

Après avoir obtenu l'accord de vos interlocuteurs, identifiez les besoins :

- Constituer des équipes pour la vente des billets
- Etablir un budget prévisionnel (Veiller à ce que les dépenses n'excèdent pas 10% des recettes escomptées)
- Rechercher des partenaires pour le sponsoring de l'animation si la grande surface ne prend pas en charge la totalité des produits (la valeur du caddie se situe aux environs de 250€)

 Proposer sur votre stand une vente de chouquettes (ou autres douceurs), grâce à un partenariat avec une boulangerie locale ayant fait don des produits.

Les incontournables :

- Prévoir des tickets de tombola avec talons :
 - suggestion de prix : 3€ le billet ou 5€ les deux mais privilégier les prix ronds
 - un modèle peut vous être proposé
- Afficher le déroulé de l'action avec la liste des produits et le ou les partenaires mobilisés.
- Relayer l'événement par le biais de la presse locale.
- Prévoir de filmer et/ou photographier les meilleurs moments de cet événement. Attention : demander le consentement des participants afin de pouvoir utiliser leur image.

Retrouvez ici toutes les informations utiles pour votre caddithon : [Loterie, tombola ou loto traditionnel organisé par une association | Service-Public.fr](#)



COMMENT FAIRE ? S'ORGANISER

Contactez le coordinateur Téléthon de votre département. Vous trouverez ses coordonnées sur le site : <http://www.afm-telethon.fr/coordinations>.

Remplir le contrat d'engagement vous autorisant à collecter dans le cadre du Téléthon.

Veillez à :

- Bien faire identifier le contrat en précisant au coordinateur qu'il s'agit d'une animation Lions.
- Vous munir de l'attestation d'assurance du Lions Clubs.

Dès signature du contrat, le coordinateur vous remettra le matériel Téléthon (affiches Téléthon, banderole, ballons...).



Si votre Caddithon s'ajoute à une autre animation (ex : Village Téléthon, collectif d'associations...), pensez à compléter un complément d'activité au contrat principal en mentionnant que vous êtes Lions.

L'assurance souscrite par le siège du LIONS CLUB, couvre l'organisation des Caddithon. Demandez l'attestation 2026 à votre Club.



COMMENT FAIRE ?

LE JOUR J

- 1 Assurer une bonne signalétique :
 - Installer un stand avec les affiches, la banderole, l'urne, les ballons fournis par la coordination Téléthon, les logos et autre matériel LIONS.
 - Bien mettre en évidence les produits du Caddithon avec une affiche reprenant sa composition.

- 2 Si la direction a donné son accord :
 - Faire appuyer la vente de billets par des annonces au micro dans le magasin.
 - Affichez l'action aux caisses de la grande surface et dans les boutiques de la galerie marchande.

- 3 Mettre en scène le tirage au sort du billet gagnant en présence du Président de Clubs, des membres du club ainsi qu'un responsable du magasin.

- 4 Remercier les participants et les sponsors, sans oublier le Directeur du magasin, et ranger.

- 5 Communiquer le nom du gagnant :
 - Dans la galerie marchande
 - Sur le site du Club/réseaux sociaux
 - Auprès de la presse locale
 - Dans le journal du District

Cette action peut aussi être une source de recrutement pour le Lions Clubs.

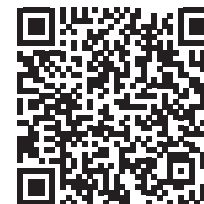
COMMENT FAIRE ? APRÈS L'ANIMATION

Prendre rendez-vous avec la coordination, pour remonter votre collecte à l'issue de votre Caddithon.

La remise des fonds **doit se faire en main propre à la coordination Téléthon** dans les plus brefs délais et au plus tard le 24 décembre. En aucun cas votre collecte doit remonter au trésorier de votre district.

Déposez vos espèces, selon les modalités indiquées par la coordination Téléthon.

Retrouvez toutes les infos utiles pour réussir votre remontée des fonds ici :



Communiquez à son Délégué Téléthon de District le numéro de contrat et le montant de la collecte afin de contribuer à faire grimper la collecte nationale des Lions.

Dans un souci de transparence et pour rendre compte auprès du public de la destination et de l'utilisation des fonds collectés, l'AFM a mis en place des procédures précises pour remonter la collecte.

BONNE RÉUSSITE DANS
VOTRE PROJET !

PLANNING

1ère étape : Juillet à Septembre

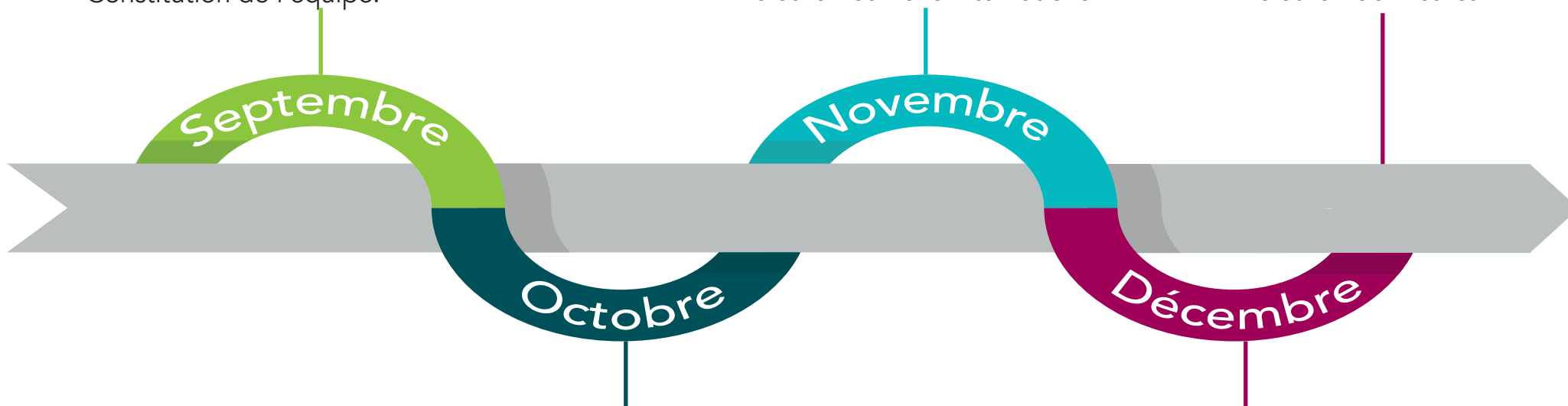
- Contact avec votre Délégué Téléthon de District.
- Contact avec le Responsable de la grande surface et présentation du projet.
- Constitution de l'équipe.

3ème étape : Novembre

- Communication et promotion de l'événement.
- Fabrication et préparation des tickets de tombola avec logo AFM/ Téléthon et Lions International.

Avant le 24 décembre

- Remontée des fonds auprès de la coordination.
- Communication des résultats au Délégué Téléthon de District.



2ème étape : Octobre

- Prise de contact avec la coordination Téléthon pour accréditation de l'animation et enlèvement du matériel Téléthon (affiches, banderole, ballons...).
- Recherche logistique, sponsors et commerçants de la galerie participante.

Jour J

- Installation du stand, des produits, vente des billets et affichage.
- Tirage au sort officiel.
- Communication du nom du gagnant.

